



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir achevé sa scolarité obligatoire
- Effectuer les évaluations de niveau

DÉROULEMENT

- Durée : 9 mois (cours du soir)
- Fréquence: 6 périodes par semaine
- Lieu : Genève
- Rentrées: 2 à 3 par année
(dates disponibles sur notre site)
- Coût: CHF 4'350.-

CHÈQUE ANNUEL DE FORMATION

- Vous avez la possibilité, sous réserve d'acceptation par l'État de Genève, d'obtenir un chèque de formation annuel d'une valeur de CHF 2'250.-

TITRES OBTENUS

- Diplôme de Formation Continue d'Aide-Comptable

+41 22 731 77 56



37A, rue de Lausanne
1201 Genève, Suisse

Info@academy-geneva.ch



FORMATION CONTINUE D'AIDE-COMPTABLE

TITRE RECONNU PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE, DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE

+41 22 731 77 56



37A, rue de Lausanne
1201 Genève, Suisse

Info@academy-geneva.ch



FORMATION CONTINUE D'AIDE-COMPTABLE

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant obtenir un diplôme d'Aide-Comptable. Elle vous permet de mettre en application vos nouvelles compétences au service de votre projet professionnel. Une fois le titre obtenu, vous aurez la possibilité d'intégrer directement le monde du travail, de poursuivre une formation professionnelle supérieure ou de vous orienter vers une spécialisation dans le domaine de la comptabilité.

OBJECTIFS

- Tenir et boucler la comptabilité financière d'une PME
- Tenir la comptabilité courante en francs suisses et monnaies étrangères
- Présenter et analyser les comptes d'exploitation, de résultats et bilans
- Établir divers décomptes avec ou sans TVA
- Utiliser un logiciel de comptabilité informatique

PROGRAMME

MODULE 1

Buts et utilité de la comptabilité, Grand livre (tenue des comptes actifs, passifs, charges et produits), journalisation des écritures, résultat d'entreprise, compte privé, marchandises, salaires et charges sociales, comptes de régularisation (transitoires), comptes de provision, clôture et calculs commerciaux (intérêts et charges).

MODULE 2

Taxe sur la valeur ajoutée TVA (facturation et comptabilisation, décompte trimestriel), du prix d'achat au prix de vente des marchandises, opérations relatives aux titres (actions et obligations, dividendes, intérêts et impôts anticipés), opérations relatives aux immeubles (achat, vente, loyers, décompte chauffage) et amortissements.

MODULE 3

Création d'une entreprise, interaction et gestion sur le logiciel Crésus, gestion de la TVA, gestion des monnaies étrangères, comptabilisation des salaires et comptabilité informatisée (bilan d'ouverture, saisies d'écritures, journaux et extraits de comptes, Pertes & Profits et répartition du résultat, boucllement d'un exercice, bilan de clôture, réouverture des comptes, gestion des salaires).

